

monseigneur —

V

LANRIEC

- Enquête 1806 : chapelle
- Enquête 1809 : presbytère
et chapelle
- Enquête 1813 : chapelle
- Enquête 1814 : Biens

ous faites
u sujet —
nent —

curiale
oc: elle —
ent
coutume,

serviteur
vant

monseigneur —

V

j'ai l'honneur de répondre à la demande que vous faites
à la fin de votre mandement pour le carême, au sujet
des chapelles qui se trouvent dans l'arrondissement
des paroisses ou succursales: =

à Lanriec cy devant paroisse, maintenant succursale
il n'y a qu'une chapelle dont le patron est St rIOC: elle
est dans un état décent, et on y fait l'office ^{triopt} la coutume
et les occurrences: =

je suis avec respect, et soumission

monseigneur

votre très humble serviteur
ab: Le bural ptre desservant

Lanriec 20: fev 1806: =

monsieur et vénérable pasteur —

je vous fais passer la réponse aux questions suivantes : —

Q: La succursale de Lanvrec a-t-elle un presbytère — appartenant à la commune ? —

R: négativement, il y a bien un presbytère à Lanvrec mais lequel a été vendu à madame Raoult — actuelle; le desservant loge dans le dit presbytère — dont la commune paie le loyer; il n'est point en très grande réparation: —

Q: Dans la commune de Lanvrec se trouve-t-il quelque maison décente que l'on doit disposer de vendre — pour servir de logement à un desservant ?

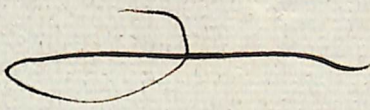
R: Lanvrec n'a point à la proximité de l'église — succursale, de maison décente et commode pour le logement du desservant; l'écule et unique à cette fin, est le presbytère: mais le propriétaire ne paroît pas beaucoup ^{disposé} à l'aliéner:

Q: quelles sont les chapelles invendues de Lanvrec ? —

R: on n'a vendu aucune chapelle de Lanvrec; Lanvrec n'a qu'une seule chapelle utile au culte, vers la fin du village:

Dont le patron est St rîoc; chapelle en vénération,
par sa dévotion, et pour avoir en son enceinte
Les statues du dit St rîoc, St roc, St eurlou, et St
maud et, avec trois autels, dont le grand a beaucoup
de moulures et bien peint, Les deux autres sont
très décentes, avec un chœur et une décente
chaise à prêcher: = = al: Le buvel p^ror d'effret
L'anyée 10: juin 1829: =

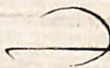
✓
à Lanvrec cy devant paroisse, et maintenant Succursale; il y a —
deux églises, la 1^{re} l'église Succursale dédiée à la Ste Vierge —
sous le titre de la Lanrette. La 2^e, chapelle dédiée à St rioc, St roc,
St modet et Steurlou: les deux susdites églises sont en bonne —
réparation, et contribuent beaucoup à la dévotion, et édification —
des fidèles; en foi de quoi je signe à Lanvrec 17: mars 1813: —
Le curé prêtre desservant de Lanvrec: ==



monseigneur

j'ai l'honneur de vous faire passer un état des biens et revenus
des fabriques de la succursale de Larvée: et suis avec
un profond respect votre très humble et obéissant
monseigneur { serviteur allain le busel Et de Larvée:

Larvée 24: juin 1814: =

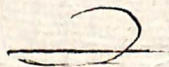


État des biens, et revenus de la fabrique de Lanvrec cy devant paroisse

1 ^o nom de la succursale Lanvrec :	2 ^o biens ruraux	3 ^o maisons
	Deux petits placitres avec quelques pieds de cerisiers chênes, et d'ormes - dont le produit est d'environ 1 ^{fr} chaque année :	néant
7 ^o charges des fondations	8 ^o revenus net	observ
trois nocturnes - avec trois messes	expliqué cy devant	avant la résolution fondations qui ont été usurpées ;

je soussigné certifie ce que dessus conforme -
aux connoissances que j'en ai en avoir :
allain le bus et desservant de Lanvrec :

Lanvrec 23 juin 1814: =



canton de concarneau, département du Finistère : =

4: rentes restituées	5: rentes par legs et donations	6: rentes de fondations
néant	néant	Deux cent quarante livres, pesant de froment, et 1# 10s. desquelles, cent vingt livres de froment pour la fabrique, et autant pour le clergé, et 30s pour le sacristain : =
itions	il y avoit à l'an vier plusieurs assignées à des hopitaux ou	en outre deux fondations simples de 3# chacune